NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/RES/828 (1993)
26 mai 1993

RESOLUTION 828 (1993)

Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 3218e séance, le 26 mai 1993

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies présentée par l'Erythrée (S/25793),

Recommande à l'Assemblée générale d'admettre l'Erythrée à l'Organisation des Nations Unies.

93-30973 (F)